

Diplôme de formation générale en sciences médicales

Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM)

Présentation

La formation a pour objectifs :

- l'acquisition des connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux. Cette base scientifique est large, elle englobe la biologie, certains aspects des sciences exactes et plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales ;
- l'approche fondamentale de la personne saine et de la personne malade, incluant tous les aspects de la sémiologie.

Quatre principes régissent l'acquisition de ces connaissances :

- le rejet de l'exhaustivité : l'enjeu est d'acquérir des concepts qui permettront à l'étudiant, au cours de ses études ultérieures et de sa vie professionnelle, de disposer des outils pour faire évoluer ses savoirs et ses savoir-faire. La progression très rapide des connaissances impose des choix et conduit à rejeter toute idée d'exhaustivité. Elle rend aussi nécessaire une initiation à la recherche dans le champ de la santé ;
- la participation active de l'étudiant : afin de favoriser l'efficience de la formation, il convient de privilégier, chaque fois que cela est possible, l'acquisition des connaissances à travers la participation active de l'étudiant sous forme de travaux dirigés, d'exposés, de résolution de cas, de stages pour lesquels un contrôle des connaissances adapté est mis en place ;
- la pluridisciplinarité : les métiers de la santé, au service de la personne, s'appuient sur de nombreuses disciplines, et l'apprentissage de la pluridisciplinarité est nécessaire. Cet apprentissage se fait par la mise en place d'unités d'enseignement faisant appel à des spécialistes de disciplines différentes autour de l'étude d'un organe, d'une grande fonction, d'une problématique de santé publique ;
- l'ouverture : les métiers de la santé sont nombreux et variés, de même que les pratiques professionnelles. Il convient de préparer, dès le niveau licence, les différentes orientations professionnelles. Dans ce but, la formation comprend, outre un tronc commun, des unités d'enseignement librement choisies ou libres, définies à l'article 7 et figurant en annexe du présent arrêté. Elles peuvent permettre un approfondissement des connaissances acquises dans le cadre du tronc commun. Elles peuvent également correspondre à une initiation à la recherche à travers des parcours de masters. Elles peuvent enfin concerner des disciplines non strictement médicales. Elles permettent ainsi aux étudiants d'acquérir des spécificités et de s'engager éventuellement dans des doubles cursus qu'ils pourront développer au cours de leur formation de niveau master.

Les objectifs et les items correspondant au tronc commun sont énumérés dans l'annexe jointe au présent arrêté. Ils constituent la trame destinée à faciliter la réflexion des enseignants ainsi qu'une certaine harmonisation des programmes entre les universités. Il ne s'agit pas de la définition stricte d'un programme. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000023850797/>

Objectifs

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000023850797/>

Composante	<ul style="list-style-type: none">• Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none">• Français
ECTS	120
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none">• FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 6
Stage	Non
Alternance	Non

Programme des enseignements

Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM)

Année 2 - Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM)

DFGSM2-Semestre 1					
		CM	TD	TP	CI
A1 - UE Cardiovasculaire et respiratoire	7 ECTS	43h	-	12h	-
A2 - UE Appareil digestif	7 ECTS	37h	13h	-	-
A3 - UE Appareil locomoteur	7 ECTS	38h	-	13,5h	-
A4 - UE Introduction à l'examen clinique	3 ECTS	17h	-	-	-
A5 - UE Pharmacologie et Thérapeutique	3 ECTS	15h	-	-	-
A11 - Langue étrangère 1 / Anglais - Durant les 1er et 2ème semestres (S3 et S4)	4 ECTS	-	-	44h	-
A13A - Soins d'urgence / AFGSU-Niveau 1	1 ECTS	-	-	11h	-

DFGSM2-Semestre 2					
		CM	TD	TP	CI
A6 - UE Hormonologie, reproduction et nutrition	7 ECTS	61h	-	6h	-
A7 - UE Rein et voies urinaires	5 ECTS	30h	3h	3h	-
A8 - UE Sciences humaines et sociales	2 ECTS	13h	8h	-	-
A9 - UE Hématologie	3 ECTS	13h	-	-	-
A10 - UE Revêtement cutané	2 ECTS	12h	-	2h	-
A12 - Biophysique de l'imagerie	4 ECTS	-	20h	-	-
A15 - Préparation au Pix	1 ECTS	-	-	6h	-
A13 : UE stages cliniques (A13B) et secourisme (A13A)	3 ECTS	-	-	-	-
A13B - Stage d'initiation aux fonctions hospitalières	1 ECTS	-	-	-	-

	CM	TD	TP	CI
A14 -Enseignements complémentaires - Durant les 1er et 2ème semestres (DFSM2) - choisir 1 parmi 16				
EC 01-Allemand	2 ECTS	-	-	25h
EC 03-Portraits et points de vue de patients	2 ECTS	24h	-	-
EC 05 - Connaissance de l'institution hospitalière	2 ECTS	24h	-	-
EC 06 - Médecine et communication visuelle	2 ECTS	25h	-	-
EC 08-Formation à la méthodologie de recherche clinique	2 ECTS	24h	-	-
EC 09-Langue des signes françaises (LSF)	2 ECTS	24h	-	-
EC 13- Pédagogie pour les tuteurs	2 ECTS	24h	-	-
EC 14- Double cursus Médecine/Sciences	2 ECTS	24h	-	-
EC 15- Engagement bénévole en association ou institution annexe	2 ECTS	8h	-	-
EC 16- Introduction à la santé Publique – Education à la santé sexuelle (EALSS)	2 ECTS	24h	-	-
EC 17- Introduction à l'alimentation, au rapport au corps et à l'activité physique (ACAP)	2 ECTS	24h	-	-
EC 18-Approches sociales des addictions aux substances psychoactives (ASASP)	2 ECTS	-	-	-
EC 19 -Sciences fondamentales en pratique médicale-la foetopathologie	2 ECTS	24h	-	-
EC 20-Médecine, genre et société	2 ECTS	25h	-	-
EC 21- Exposomique	2 ECTS	24h	-	-
EC 22- Preuves, croyances, débats et controverses en médecine	2 ECTS	24h	-	-

Année 3 - Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM)

DFGSM3-Semestre 1	CM	TD	TP	CI
B1 – Biopathologie moléculaire, cellulaire	2 ECTS	8h	6h	-
B3 - Système neuro-sensoriel	8 ECTS	70h	-	23h
B4 – Psychologie médicale	2 ECTS	11h	2h	2h
B5 - Génétique médicale	3 ECTS	12h	8h	-
B6 – Oncologie fondamentale	2 ECTS	8h	-	-
B10 - Anatomie sur le vivant	2 ECTS	-	-	20h
B2 – Agent infectieux, hygiène	6 ECTS	44h	-	4h
B7 - Immunologie	3 ECTS	25h	-	-
B9 – Enseignement de l'anglais	2 ECTS	-	20h	-

DFGSM3-Semestre 2	CM	TD	TP	CI
B14 – Neurologie et neurochirurgie	4 ECTS	-	24h	-
B15 – Pathologie de l'appareil locomoteur	4 ECTS	6h	16h	-
B16 – Atherosclérose-hypertension-thrombose	4 ECTS	6h	22h	-

		CM	TD	TP	CI
B17 – Pathologie pulmonaire et thoracique	4 ECTS	7h	14h	-	-
B18 – Lecture critique d'article / LCA1	2 ECTS	-	-	8h	-
B19 - Stage de pré-externat	5 ECTS	-	-	-	-
B20 - Apprentissage de l'exercice médical	4 ECTS	15h	14h	-	-
B21 - Pix santé	1 ECTS	-	-	-	-
B8 - Service sanitaire des étudiants en santé	2 ECTS	30h	15h	-	-